



HAL
open science

Sortir de l'ombre? Le militantisme féminin dans la CGT du Front populaire

Morgan Poggioli

► **To cite this version:**

Morgan Poggioli. Sortir de l'ombre? Le militantisme féminin dans la CGT du Front populaire. Matthieu Gateau; Maud Navarre; Florent Schepens. Quoi de neuf depuis la parité? Du genre dans la construction des rôles politiques, Editions Universitaires de Dijon, pp.95-106, 2013, 978-2-36441-054-1. halshs-01370094

HAL Id: halshs-01370094

<https://shs.hal.science/halshs-01370094>

Submitted on 19 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CHAPITRE 6

Sortir de l'ombre ?

Le militantisme féminin dans la CGT du Front populaire

Les quelques années d'histoire du Front Populaire constituent un épisode majeur de l'histoire sociale française du XX^e siècle. Pourtant si l'on s'attarde sur la question du militantisme syndical féminin pendant cette période d'engagements, il faut admettre que nos connaissances demeurent restreintes, pour la Confédération Générale du Travail particulièrement. Les syndicalistes femmes de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens ont « bénéficié » d'un meilleur traitement de la part des historiens (Launay, 1986 ; Chabot, 2003) grâce à l'organisation spécifique adoptée par la centrale chrétienne pour ses adhérentes. Dès la fin du XIX^e siècle, la CFTC a en effet opté pour une stratégie sexuée d'encadrement et créé ses premiers syndicats féminins. Et puisque les archives sont le reflet des organisations qui les produisent, les historiens ont pu travailler sur des documents aux contenus sexuellement identifiés. À l'inverse, la CGT s'étant toujours refusée à organiser les femmes dans des structures différentes de celles des hommes, les recherches ont été limitées par la rareté des sources.

Pour pouvoir traiter de l'engagement féminin à la CGT durant le Front populaire, il faut donc chercher des éléments d'information en nous appuyant sur la composition sexuée des catégories professionnelles (Downs, 2002 ; Omnes, 1997 et Harden-Chenut, 2010). C'est ce que nous avons fait avec les archives confédérales de l'entre-deux-guerres, conservées à l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, pour tenter de mesurer la part des femmes dans le syndicalisme de masse de la période (Prost, 1964) et d'en comprendre les mécanismes. Nous avons également procédé à des croisements fédéraux, comme ceux de l'Habillement et du Textile, deux secteurs très féminisés. Enfin nous avons construit un corpus de cent-vingt-quatre syndicalistes à partir du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* pour tenter d'esquisser les contours et les motivations d'une génération de femmes militantes à une époque où leur citoyenneté n'était pas reconnue.



Mais pour mieux appréhender ces évolutions, il nous faut d'abord rappeler le contexte social de la période. La séquence du Front populaire opère un bouleversement pour le syndicalisme qui voit s'accomplir la réunification du mouvement confédéré entre la CGT et la CGTU en mars 1936 et « la ruée syndicale » (Lefranc, 1966) dans les mois suivants, après les grèves du printemps. La nomination de trois sous-secrétaires d'État¹ dans le premier gouvernement de Léon Blum, qui reste un symbole fort du Front populaire, ne change cependant pas le statut politique des femmes qui restent exclues du suffrage universel. S'intéresser à leur investissement sur le plan syndical nous permet alors, par une approche sociologique de l'engagement féminin, de voir si le Front populaire a pu constituer un levier dans la longue histoire de la lutte pour l'accession à la citoyenneté politique.

La grève comme catalyseur

Après la victoire du Front populaire, les femmes font leur entrée remarquable dans l'action sociale par leur participation à la vague de grèves de mai-juin 1936. La grève joue un rôle particulier pour ces travailleuses puisque si les hommes ont tendance à s'accaparer la conduite de la grève, nombre d'entre elles les accompagnent et en sont parfois à l'origine. Principalement issues des corporations hors industrie et peu habituées à la grève, elles se joignent au mouvement, à l'instar des employées des grands magasins parisiens qui deviendront l'un des symboles de cette lutte. Dans ces secteurs, la CGT n'a pourtant que très peu d'adhérent(e)s. Aux Magasins Réunis de l'Étoile à Paris, on ne compte par exemple qu'une syndiquée CGT et quelques militantes CFTC sur plus de 500 employées (Lefranc, 1974). La participation des femmes aux luttes du printemps 1936 ne peut donc être attribuée à une quelconque obédience syndicale. Leurs motivations sont principalement d'ordre salarial. À Troyes, les ouvrières du textile réclament même l'égalité de traitement avec leurs homologues masculins (Harden-Chenut, 2010). Mais les hommes tiennent quasiment toujours la direction des luttes et sur les cent-vingt-quatre militantes répertoriées dans notre corpus, on ne compte que vingt meneuses de grèves. Ce n'est donc qu'à de rares exceptions qu'elles prennent la tête des mouvements, comme dans les grèves du textile du Nord, avec Martha Desrumeaux trésorière de l'Union Départementale CGT², ou encore dans les grands magasins parisiens. Aussi, malgré une implication incontestable, la pratique gréviste, principalement masculine, tend à reléguer les femmes au second plan.

À la fédération de l'Habillement, secteur pourtant très féminisé, la grève est animée par les hommes. L'occupation des usines reste là encore une affaire d'hommes où la différenciation sexuée des tâches est marquée. En général, les

1. Le gouvernement de Léon Blum comprend 21 ministres et 14 sous-secrétaires d'État, dont trois femmes : Irène Joliot-Curie à la recherche scientifique, Suzanne Lacore à la protection de l'enfance, et Cécile Brunshvicg à l'éducation nationale.

2. Voir notice biographique en annexe.

femmes tricotent, participent au ravitaillement, tandis que les hommes jouent aux cartes ou mènent la garde. De même, les syndicats sont réticents à l'idée de laisser les usines occupées par les femmes durant la nuit, la presse de droite dénonçant des actes immoraux. Aux usines Renault ou Lavalette à Saint-Ouen, des pancartes indiquent donc « Plus de femmes après neuf heures » (Zylberberg-Hocquard, 1981). Par ce biais, la CGT entend contrer le vent de panique morale suscité par les occupations nocturnes et préserver l'image d'un mouvement largement soutenu par l'opinion publique (Reynolds, 1989). Au-delà, c'est l'identité sociale et sexuelle des travailleuses que le syndicat veut préserver (Harden-Chenut, 2010).

La différenciation sexuée n'est toutefois pas toujours marquée. Les grands magasins, dont 80 % de la main-d'œuvre est féminine, sont ainsi occupés en partie par les femmes, de même que certaines industries textile du Nord où Charles Leblond, ouvrier à Fives-Lille, dit des ouvrières qu'elles sont « quelques fois supérieures aux hommes même dans l'orientation de la lutte » (Latour, 2006). Madeleine Colliette¹, seule syndiquée CGT des Magasins Réunis à Paris au début du mouvement et membre du Comité de grève, admet quant à elle avoir oublié qu'elle était une femme durant la semaine d'occupation en ce sens où les rapports de domination avaient quasiment disparu durant la parenthèse gréviste et qu'à l'instar des hommes, elle restait les nuits dans l'établissement (Lefranc, 1974). Mais dans l'ensemble, les femmes qui occupent vingt-quatre heures sur vingt-quatre leur lieu de travail sont minoritaires et les grèves strictement féminines demeurent un épiphénomène. Elles sont limitées aux établissements appliquant une stricte division sexuée du travail, où la main-d'œuvre féminine est séparée des hommes, comme c'est le cas aux usines Citroën à Paris. Ainsi lors de la grève de la métallurgie parisienne du printemps 1938, c'est Rose Zehner², déléguée-ouvrière CGT immortalisée par l'objectif de Willy Ronis, qui anime la grève dans son atelier de sellerie employant exclusivement des ouvrières³.

Enfin, il peut aussi arriver aux hommes de s'inviter aux grèves menées par les femmes afin de leur apporter expérience et soutien, comme c'est le cas dans le Nord où des métallurgistes et des cheminots se rendent en délégation dans les usines textile (Zylberberg-Hocquard, 1981). L'absence de syndiquées dans un grand nombre de petites entreprises artisanales et provinciales explique ce renfort masculin. Les leaders syndicaux locaux viennent aider les ouvrières grévistes inexpérimentées à organiser le mouvement, à établir leurs cahiers de revendications et à négocier avec les employeurs.

En dépit d'une importante participation à la base, les femmes sont donc, la plupart du temps, exclues de la direction des grèves qui restent sous le contrôle des hommes. L'effacement des travailleuses s'explique par leur inexpérience d'abord - la plupart de ces femmes découvrent le syndicalisme dans l'euphorie du

1. Voir notice biographique en annexe.

2. Voir notice biographique en annexe.

3. Grève chez Citroën-Javel©Succession Willy Ronis/Diffusion Agence Rapho.

mouvement de grèves du printemps 1936 mais n'ont souvent aucune expérience militante – ensuite car le geste gréviste est à cette époque encore perçu comme un acte viril et à ce titre devant être mené par des militants aguerris. C'est seulement dans les semaines et les mois qui suivent le mouvement de grève que les travailleuses investissent les structures de la CGT. Il n'en demeure pas moins que leur entrée dans la lutte revendicative marque une rupture significative dans l'équilibre des rapports sociaux de sexe. À la différence d'anciens mouvements, celui des midinettes de 1917 (Robert, 1995) ou des sardinières en 1924 (Martin, 1994) la participation des femmes aux grèves de 1936 n'est pas circonscrite à une corporation ni limitée géographiquement (à la région parisienne et à la Bretagne pour les exemples précités), elle est cette fois interprofessionnelle et nationale. Enfin, elle ne se confine pas à l'industrie et atteint le secteur non productif. Certes elle touche les secteurs les plus féminisés mais elle s'étend bien au-delà, aux activités « mixtes » comme la céramique, voire à certains corps de métiers très masculins comme la métallurgie. De plus, l'occupation des usines inédite à cette échelle, rompt là encore avec l'histoire des luttes des femmes puisque les grèves féminines étaient auparavant marquées par leur caractère légaliste (Perrot, 1975). Or l'occupation, bien que tolérée par le Gouvernement, demeure par nature illégale. D'ailleurs, le patronat ne se privera pas de le souligner¹. La généralisation à la main-d'œuvre féminine de « la grève sur le tas » peut alors laisser penser qu'elle est l'expression d'une volonté de reconnaissance économique et donc sociale, du rôle des femmes. Voyons maintenant si l'approche sociologique, par le prisme des militantes confédérées, peut confirmer cette hypothèse.

Esquisse d'une génération militante

Débuté avec les grèves de mai-juin 1936, le phénomène de syndicalisation se poursuit en 1937 et permet à la CGT d'accéder à un syndicalisme de masse avec plus de quatre millions d'adhérents (Prost, 1964). Dix mille syndicats sont créés² et les travailleuses en sont souvent les instigatrices dans les secteurs féminins comme le textile où le syndicalisme n'était que très faiblement implanté. On sait qu'avant cette date les femmes sont largement minoritaires à la CGT puisqu'elles représentent moins de 10 % des effectifs (Dreyfus, 1995). Souvent qualifiée de massive sans plus de précision, l'arrivée des femmes dans les syndicats au printemps 1936 ne s'appuie sur quasiment aucun chiffre puisque la confédération ne distinguait pas le sexe de ses adhérents. La syndicalisation féminine reste donc difficilement mesurable.

En revanche, les branches professionnelles féminisées les plus touchées par la vague de syndicalisation sont connues. La fédération de l'Habillement, par exemple,

-
1. Archives Nationales, F22/1587 : Télégramme de la Chambre de commerce de Lille au Président du Conseil, 5 juin 1936
 2. IHS CGT, CFD 97/3 : Lettre de Léon Jouhaux aux membres de la Commission administrative au sujet d'un projet de réorganisation administrative de la CGT, 19 novembre 1936.

passé de 5000 adhérents en avril 1936 à 100000 en octobre (Reberieux, 1999). Minoritaires lors de la réunification, les femmes voient leur nombre multiplier par plus de cent, contre trois pour celui des hommes. Elles deviennent par conséquent nettement majoritaires au sein de la fédération soit 80 % des effectifs. Cette forte représentation féminine doit néanmoins être relativisée à l'échelle confédérale puisque, à l'instar d'autres secteurs féminisés comme le Textile ou l'Alimentation, la fédération de l'Habillement compte parmi les taux de syndicalisation les plus faibles avec un taux de 40 % tout de même (Prost, 2006). La fédération des Employés, avec 11 %, constitue la catégorie la moins syndiquée alors que plus de la moitié des travailleurs de la branche sont des femmes.

À l'échelle de la confédération, le nombre de syndiquées augmente donc de manière exponentielle (+ 900 %) mais ce chiffre est atténué, en proportion, par l'accroissement général des effectifs principalement masculins. La fédération de la Métallurgie compte, à titre de comparaison, 20 % des effectifs globaux de la CGT avec 800000 membres (Prost, 1964). Ainsi, les femmes représenteraient pendant le Front populaire 12 % des syndiqués confédérés, soit environ un demi-million d'adhérentes¹, ce qui équivaut à l'effectif total de la CGT avant la réunification. Si ce chiffre marque une incontestable féminisation du syndicat, il nous faut maintenant s'interroger sur l'intégration de ces militantes dans ses structures et son organisation. Pour cela, nous nous appuyerons sur notre corpus de cent-vingt-quatre syndicalistes femmes ayant eu durant notre période d'étude des responsabilités locales et (ou) nationales à la CGT.

Nous avons ici autant de femmes nées au XIX^e siècle qu'au XX^e, dont la grande majorité est mariée². Cette statistique tend à démentir l'idée selon laquelle la prise de responsabilités syndicales est incompatible avec une vie familiale (Loiseau, 1996). Cela correspond aussi à l'image des militantes du Front populaire, rompant avec le célibat de la génération précédente et celui de leurs homologues chrétiennes (Bard, 1996 et Chabot, 1996). On distingue également trois grandes catégories professionnelles d'origine. La moitié de ces responsables est issue des corporations féminisées que sont les Employés, les Tabacs, l'Habillement et le Textile. Un autre tiers provient des métiers « mixtes » du service public (Postes-Télégraphes-Téléphones, Syndicat National des Instituteurs, Santé, Fonctionnaires). Enfin, l'industrie (chimique et métallurgique) pourvoit au dernier cinquième, ce qui constitue un taux relativement élevé au vu de la main-d'œuvre féminine employée dans ces secteurs (Downs, 2002). Trente-huit de ces militantes étaient déjà en fonction avant la réunification contre soixante-sept qui accèdent pour la première

1. *Ibid.* Effectifs des fédérations les plus féminisées en 1936 et 1938. Alimentation : 12500-164000. Habillement : 5000-57000. Employés : 13500-163000. Textile : 42500-342500. Tabacs : 9900-15000. Enseignement et Fonctionnaires : 133000-184000. PTT : 75800-95000.

2. La surreprésentation de femmes mariées peut être considérée comme la limite la plus évidente de notre corpus, due à la façon dont les biographies sont établies dans le *Maitron*. En effet, souvent mariées à des syndicalistes hommes, c'est en fait par l'entrée maritale que les auteurs des notices en viennent à établir la biographie de l'épouse.

fois à un poste de responsabilité, ce qui signifie que l'on assiste avec le Front populaire à un renouvellement très important des responsables féminines, de l'ordre de 50 %. Cette régénération du personnel syndical s'opère toutefois de manière inégale suivant les échelons hiérarchiques.

À l'échelle fédérale, sur les vingt-quatre responsables recensées, dix étaient déjà en place avant 1936 et cinq prennent leurs fonctions après avoir eu des responsabilités subalternes. Elles ne sont que quatre à accéder à un poste de déléguée dans une commission exécutive (ou administrative) sans expérience antérieure. Les deux tiers d'entre elles sont donc des militantes aguerries, nées au XIX^e siècle, et cette proportion est encore plus importante pour les onze membres de Bureaux fédéraux où l'on atteint un taux de 90 %. Parmi elles, nous pouvons citer Antoinette Gilles, secrétaire de la fédération de l'Alimentation ; Rose Étienne, secrétaire de la fédération des Fonctionnaires ; Madeleine Vignard, secrétaire de la fédération de l'Habillement ; Marcelle Delabit, secrétaire générale de la fédération des Tabacs¹. Sur les deux-cent-quarante secrétaires fédéraux recensés pour notre période, les femmes ne comptent donc que pour 5 % des dirigeants (Poggioli, 2005). Ce taux relativement faible représente malgré tout un doublement de leur nombre par rapport à « l'avant 1936 ». Elles n'ont toutefois que des fonctions d'ajointes à l'exception de Marcelle Delabit qui est à la fois la seule femme secrétaire générale d'une fédération et la seule à siéger à la Commission administrative de la CGT.

Au niveau local, le renouvellement est plus important mais le rajeunissement demeure limité contrairement aux hommes pour qui le Front populaire se caractérise par une grande jeunesse (moins de 40 ans) pour ce type de responsabilité (Dreyfus et Morin, 2008). En effet, sur les trente-deux militantes répertoriées exerçant une fonction dans une Union locale (UL) ou départementale (UD), les trois quart sont des aînées, âgées d'une cinquantaine d'années. En revanche, dans les UL, 90 % d'entre elles accèdent à leur poste peu de temps après leur entrée dans le syndicat. À l'échelle départementale ce taux, qui reste élevé, descend à 55 %. Mais dans les deux cas, ces militantes restent cantonnées aux fonctions subalternes (secrétaires adjointes, trésorières ou membres de commissions). On ne trouve qu'une secrétaire générale, Marie Langlois à l'UD du Calvados².

C'est au dernier stade, celui du syndicat, que s'opèrent finalement les plus grands changements. Ici, nous avons identifié soixante-dix responsables dont les deux tiers sont nées au XX^e siècle (la plus jeune, Solange Vigneron, n'a que dix-sept ans³). C'est la seule catégorie où les jeunes devancent donc, et de loin, leurs aînées. La part qui leur est attribuée aux postes de direction est également plus importante qu'ailleurs puisqu'on compte une vice-présidente et dix secrétaires générales pour cinquante-cinq adjointes (secrétaires, trésorières ou archivistes). Plus de la moitié

1. Voir notices biographiques en annexe.
2. Voir notice biographique en annexe.
3. Voir notice biographique en annexe.

d'entre elles n'avaient jamais exercé de fonction syndicale auparavant puisque la plupart adhèrent à la CGT en mai-juin 1936. On compte d'ailleurs quinze meneuses de grèves parmi ces nouvelles responsables, ce qui constitue là encore le pourcentage le plus important, toutes catégories confondues. Cette surreprésentation des « grévistes » s'explique aisément. Dans la plupart des cas, elles ont pris la tête du mouvement de grève dans leur entreprise et ont créé le syndicat. Elles en prennent donc la direction. Ce scénario est également valable pour l'élection des délégué(e)s ouvrier(e)s (Lefranc, 1974). C'est donc principalement au niveau du syndicat, que l'on peut appliquer le concept de « génération Blum » pour les femmes syndiquées. Cette génération est caractérisée par sa moyenne d'âge – ces militantes sont majoritairement trentenaires ; sa date d'adhésion au syndicat – pendant et après les grèves du printemps 1936, sans expérience militante antérieure ; ses motivations – moins par féminisme que par identification à la classe ouvrière (Prost, 1964).

L'arrivée de plusieurs centaines de milliers de travailleuses après les grèves du printemps 1936 renouvelle donc les directions des syndicats du Textile, de l'Habillement, de l'Alimentation et des Employés. Aux niveaux supérieurs – local et fédéral – si l'on assiste à une montée en puissance du personnel féminin, le manque d'expérience et la jeunesse s'avèrent être des freins à l'accession aux postes directeurs et jouent en faveur des aînées qui voient leur engagement antérieur récompensé. Toutefois aucune n'accède à la direction confédérale. La représentation féminine au sein des instances dirigeantes, quoique renforcée, reste donc limitée et insuffisante pour peser sur les orientations revendicatives (Bard, 2003). De plus, à de rares exceptions, l'engagement des syndiquées de la CGT est moins motivé par des idées féministes que par la volonté d'intégrer pleinement une classe ouvrière qui s'affirme en 1936 en tant qu'acteur social et politique de premier ordre. Au fond, ces travailleuses ne voient ni contradiction ni incompatibilité entre le combat syndical et leur condition de femmes (Harden-Chenut, 1998). Au contraire, l'affirmation de leur rôle sur les plans économique et social, qu'exprime leur engagement à la CGT, participe en un sens à une reconnaissance de leur citoyenneté. Si au niveau politique le droit de vote leur est toujours refusé, sur le plan social, elles deviennent en effet, par l'Accord Matignon, électrices et éligibles aux postes de délégué(e)s ouvrier(e)s. Cette avancée traduira, en actes, la volonté de ces femmes, manifestée lors des grèves du printemps 1936, de participer aux affaires du pays même si une partie de leurs espoirs sera néanmoins déçue¹.

Conclusion

Le Front populaire marque donc une première rupture dans la représentation traditionnelle des femmes dans la société française. Leur entrée remarquée sur la scène sociale, par l'action gréviste et l'engagement syndical, rentre en contradiction

1. Pour plus d'informations sur ce point, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre ouvrage (Poggioli, 2012).

avec l'image de la femme au foyer qui dominait jusqu'alors. La (seule) fonction maternelle qui leur était attribuée et reconnue se voit concurrencée par celle qu'elles occupent réellement sur le plan économique et qu'elles entendent désormais occuper sur le plan social. Toutefois, à la différence des hommes pour qui le Front populaire assoit la figure de l'ouvrier (le métallurgiste et sa casquette), l'identité ouvrière de genre n'en est qu'à ses balbutiements pour les femmes. On assiste en quelque sorte à une première étape dans la déconstruction d'une représentation collective des femmes, passives et apolitiques et à l'affirmation de leur citoyenneté sociale. Si elles sortent de l'ombre en 1936, elles n'entrent donc pas pour autant encore totalement dans la lumière. Pour cela, il faudra attendre la seconde moitié du vingtième siècle. Les premières analyses « à chaud » d'Henriette Nizan – femme de Paul, écrivain et journaliste communiste – (Reberieux, 1999) ou de Cilly Vassart – femme d'Albert, membre du Comité central du PCF – vont dans ce sens : « Qui oserait encore dire que les femmes ne vont pas en avant, qui oserait encore refuser à ces femmes, qui ont pris leur responsabilité dans la grande lutte qui se termine maintenant, l'égalité des droits ? »¹.

Morgan POGGIOLI
Université de Bourgogne

Bibliographie

- BARD C., 2003, *Les femmes dans la société française au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- BARD C., 1996, « À la recherche des diversités féministes dans le Dictionnaire », in DREYFUS M., PENNETIER C. et VIET-DEPAULE N. (dir.), *La Part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, p. 243-254.
- CHABOT J., 2003, *Les débuts du syndicalisme féminin chrétien en France (1899-1944)*, Lyon, PUL.
- CHABOT J., 1996, « Les femmes syndicalistes chrétiennes dans le Maitron », in DREYFUS M., PENNETIER C. et VIET-DEPAULE N. (dir.), *La Part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, p. 271-282.
- DOWNS L.-L., 2002, *L'inégalité à la chaîne*, Paris, Albin Michel.
- DREYFUS M., 1995, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe.
- DREYFUS M. et MORIN G., 2008, « Les responsables des UD CGT de 1939 à 1944 », in TARTAKOWSKY D. et MARGAIRAZ M. (dir.), *Le syndicalisme dans la France occupée*, Rennes, PUR, p. 419-430.
- HARDEN-CHENUT H., 2010, *Les ouvrières de la République. Les bonnetières de Troyes sous la Troisième République*, Rennes, PUR.

1. *L'Humanité*, 30 juin 1936 : « Les femmes dans les grèves » par Cilly Vassard [sic].

- HARDEN-CHENUT H., 1998, « Identités de classe et de genre. Le cas de quatre syndicalistes français, 1920-1970 », in SOHN A.-M. et THELAMON F. (dir.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, p. 33-49.
- LATOUR P., 2006, *Le 36 des femmes*, Pantin, Le temps des cerises.
- LAUNAY M., 1986, *La CFTC, origines et développement (1919-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- LEFRANC G., 1974, *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot.
- LEFRANC G., 1966, *Juin 36*, Paris, Julliard.
- LOISEAU D., 1996, « Les militantes de l'ombre : Femmes de... », in DREYFUS M., PENNETIER C. et VIET-DEPAULE N. (dir.), *La Part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, p. 256-267.
- MAITRON J. (dir.), 1997, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions de l'Atelier, version cédérom.
- MARTIN A.-D., 1994, *Les ouvrières de la mer : histoire des sardinières du littoral breton*, Paris, L'Harmattan.
- OMNES C., 1997, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au XX^e siècle*, Paris, Les Éditions de l'EHESS.
- PERROT M., 1974, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Mouton.
- POGGIOLI M., 2005, *La CGT du Front populaire à l'État français (1934-1940). De la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, Thèse de doctorat, vol. 2, Dijon, Université de Bourgogne.
- POGGIOLI M., 2012, « À travail égal, salaire égal » ? *La CGT et les femmes au temps du Front populaire*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.
- PROST A., 1964, *La CGT à l'époque du Front Populaire (1934-1939). Essai de description numérique*, Paris, Armand Colin.
- PROST A., 2006, « Les effectifs syndicaux (1918-1938) », in *Autour du Front populaire*, Paris, Seuil, p. 147-177.
- REBERIOUX M., 1999, « Le mouvement syndical et les femmes jusqu'au Front populaire », in *Parcours engagés dans la France contemporaine*, Paris, Belin, p. 161-190.
- REYNOLDS S., 1989, « Women, men and the 1936 strikes in France », in ALEXANDER M.-S. et GRAHAM H. (dir.), *The French and Spanish Popular Fronts. Comparative Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 185-200.
- ROBERT J.-L., 1995, *Les ouvriers, la patrie et la révolution. Paris 1914-1919*, Besançon, Les Belles Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon.
- ZYLBERBERG-HOCQUARD M.-L., 1981, *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions Ouvrières.

ANNEXE : Notices biographiques

Sauf exceptions, les informations recueillies proviennent du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*

Madeleine Colliette : Militante du syndicat CGT des employés depuis 1920, Madeleine Colliette suivit les cours de l'Institut Supérieur Ouvrier de la CGT de 1936 à 1939. Elle joua un rôle important dans le mouvement de grands magasins parisiens en 1936, en particulier aux Magasins Réunis où elle appartenait au Comité de grève. Elle participa à l'élaboration de la convention collective des employés des grands magasins de Paris en 1937-1938.

Marcelle Delabit : Entrée comme cigarière à la manufacture des Tabacs à Paris dans les années 1910, Marcelle Delabit devint secrétaire adjointe du syndicat CGT en 1922. En 1928, elle assurait le secrétariat de l'Entraide sociale des ouvriers des manufactures des Tabacs de France et siégeait à la Commission exécutive du Cartel confédéré des services publics administratifs. En 1932, elle entra à la Commission administrative de la CGT. C'est en 1934 que la fédération nationale CGT des ouvriers des manufactures de Tabacs en fit sa secrétaire générale adjointe. Deux années plus tard, elle devint secrétaire générale de la fédération unifiée et fut réélue à ce poste en 1937 et 1938.

Martha Desrumeaux : À la mort de son père, alors qu'elle n'avait que neuf ans, Martha Desrumeaux quitta l'école très jeune pour travailler. Elle dirigea sa première grève à Lyon, en 1917, alors qu'elle ne savait pratiquement ni lire ni écrire. Organisatrice des grandes grèves de 1921 dans le Nord, elle adhéra à la CGTU où elle fut rapidement remarquée par la direction de l'Union régionale CGTU. Devenue, en janvier 1931, secrétaire permanente de l'Union régionale du Nord-Pas-de-Calais, elle fut désignée membre de la Commission exécutive de la CGTU lors du congrès de septembre 1933. Au congrès d'unité de 1936, Martha Desrumeaux devint trésorière adjointe de l'UD réunifiée. Très active durant les mouvements de grèves dans le textile nordiste au printemps 1936, elle est la seule femme présente lors de l'élaboration de l'Accord Matignon, le 7 juin 1936. Désignée secrétaire permanente de l'UD-CGT du Nord au début de 1937, elle en fut évincée en 1939.

Rose Étienne : Fonctionnaire au ministère de la Défense et syndiquée CGT depuis 1921, Rose Étienne fonda en 1926 le syndicat national des personnels des services extérieurs Air-Guerre-Pensions et en fut la secrétaire générale. Membre du Bureau de la fédération nationale des personnels civils de la Guerre lors de la création du comité syndical en 1936, elle devint en 1939 secrétaire générale des administratifs de la Défense nationale, puis secrétaire générale de la fédération CGT Air-Guerre-Marine. À ce titre, elle entra au bureau de la fédération générale des Fonctionnaires et fut secrétaire permanente.

Antoinette Gilles : Communiste et militante du syndicat Unitaire de l'Alimentation, elle fut déléguée au congrès d'unité syndicale de Toulouse (2-5 mars 1936). Elle était en novembre 1936 une des sept secrétaires de la fédération de l'Alimentation. Le 28^e congrès de l'Alimentation, tenu à Paris du 13 au 15 septembre 1937, la réélut au Bureau. Elle fut membre du Conseil National Économique, du 22 décembre 1938 jusqu'à sa mort en avril 1939.

Marie Langlois : Nommée institutrice en 1916, elle fut ensuite secrétaire à l'Institut technique de Normandie à Caen. Elle s'engagea alors dans l'action syndicale, à la CGT. Éluë à la Commission administrative de l'Union départementale confédérée, elle en devint secrétaire adjointe en 1924 avant que lui soit confiée, en 1928, la charge de secrétaire générale. Elle occupa cette fonction jusqu'en 1939 avec une interruption de 1931 à 1933. Elle fut ainsi la seule femme secrétaire générale d'une UD durant l'entre-deux-guerres.

Madeleine Vignard : Militante syndicale de Chalon-sur-Saône, Madeleine Vignard fut élue secrétaire adjointe la fédération CGT de l'Habillement lors du 20^e congrès tenu les 17-19 septembre 1937 et devint membre du Conseil National Économique de 1938 à 1940. Sous Vichy, elle devint secrétaire adjointe de la fédération des travailleurs de l'Habillement et de la Chapellerie ainsi que secrétaire du syndicat de la Confection à Paris.

Solange Vigneron : Solange Vigneron, ouvrière du textile, adhéra en 1935 à la section CGTU de Senones et au Parti communiste. Avec sa tante Jeanne Spaini (membre de la CA de l'UD-CGT des Vosges), elle anima la grève des usines Boussac d'avril à juin 1936. Elle n'avait que dix-sept ans lorsqu'elle devint secrétaire adjointe du syndicat réunifié CGT du Textile de Senones.

Rose Zehner : Orpheline à l'âge de 9 ans, Rose Zehner est devenue ouvrière très jeune. Déléguée syndicale CGT à l'usine Citroën, quai de Javel, elle fut l'une des meneuses de la grève des métallurgistes de la région parisienne au printemps 1938, déclenchée suite aux difficultés rencontrées par le syndicat pour reconduire la convention collective. Mandaté pour suivre ce mouvement par le journal *Regards*, Willy Ronis réalisa une série de clichés, dont celui de Rose Zehner haranguant les ouvrières de son atelier de sellerie, le 23 mars 1938.

